

**RH**Transport  
CABINET D'EXPERTISE SOCIALE

# GESTION EXTERNALISÉE DE LA TICPE

 RH Transport  
[www.rh-transport.fr](http://www.rh-transport.fr)

 **CNATP**  
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE  
[www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)





# RHTransport

## EN QUELQUES MOTS

- ▶ Nous sommes un cabinet spécialisé dans l'expertise sociale pour les secteurs du transport et du TP.

**Notre mission** est de fournir des services de gestion de la paie externalisée, de remboursement de la TICPE, et d'analyse d'infractions, afin d'offrir efficacité, sécurité, et sérénité aux entreprises.





## QU'EST CE QUE LA TICPE ?

### Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques

*Anciennement TIPP*

La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques (TICPE) est une charge significative pour les entreprises utilisant des poids lourds. Heureusement, une partie de cette taxe est remboursable.



#### ► QUI EST ÉLIGIBLE ?

> Toute société équipé de **véhicule de plus de 7,5t** équipé pour transporter des marchandises (benne, remorque, citerne, plateau..)

#### ► ANTÉRIORITÉ :

> Nous pouvons remonter sur plusieurs trimestres (le remboursement peut être demandé à compter du premier jour ouvrable suivant la fin de la période mensuelle de consommation et jusqu'au 31 décembre de la deuxième année qui suit).



QUEL TAUX À APPLIQUER DANS MA REGION

# QUELS TAUX

**Jusqu'à 15% d'économie annuelle sur vos achats en gazole ( pour les véhicules éligibles )**

## TAUX MOYEN FORFAITAIRE DE REMBOURSEMENT :

- 2023: 0,1571€ par litre en marchandises soit **15,71 €/hectolitre**

Rappel sur l'application du taux forfaitaire : il peut s'appliquer uniquement si l'entreprise a acheté du gazole dans au moins 3 régions différentes (le taux forfaitaire est calculé en faisant la moyenne entre les différents taux en vigueur dans chaque région. Il est ensuite appliqué au volume de gazole utilisé).

## EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

### ÎLE-DE-FRANCE

- 2021 : 0.15€/L
- 2022 : 0.15€/L
- 2023 : 0.17€/L
- 2024 : 0.20€/L

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- 2021 : 0.14€/L
- 2022 : 0.16€/L
- 2023 : 0.16€/L
- 2024 : 0.18€/L

### OCCITANIE

- 2021 : 0.12€/L
- 2022 : 0.14€/L
- 2023 : 0.14€/L
- 2024 : 0.15€/L

### NOUVELLE-AQUITAINE

- 2021 : 0.13€/L
- 2022 : 0.14€/L
- 2023 : 0.15€/L
- 2024 : 0.17€/L

### BRETAGNE

- 2021 : 0.13€ par litre
- 2022 : 0.13€ par litre
- 2023 : 0.14€ par litre
- 2024 : 0.14€ par litre





DOCUMENTS À FOURNIR

# QUELS JUSTIFICATIFS ?



- **KBIS** de moins de 3 mois
- **RIB** de la société
- **Copie carte grise** pour chaque véhicule
  - **Copie contrat crédit-bail qui doit être de 2 ans minimum**
  - **Copie de contrat de location ( 2 ans minimum )**
- **Copie des factures d'achat du gazole par prise de carburant et par véhicule**
- **Relevé KM** ( Fichiers chronotachygraphe **v1b** ou **v1c** )





# POUR QUI MONTER UN DOSSIER TICPE ?

Toutes les sociétés qui possèdent des véhicules éligibles.

- 🚛+7.5t immatriculés en France

**Beaucoup d'entreprises ne demandent pas le remboursement partiel de la TICPE par :**

- Manque de temps
- Manque d'organisation
- Non connaissance de cette pratique

**NOS PRINCIPAUX CLIENTS :**

- Transporteur de marchandise
- Entreprises de Travaux Publics et du bâtiment ( TP & BTP )



# **DONNÉES LÉGALES**

Toutes les sociétés qui possèdent des véhicules éligibles.

- 🚚 +7.5t immatriculés en France

## **IMPACT ET OBLIGATION DES DONNÉES SOCIALES**

Les sociétés concernées sont dans l'obligation de : [Voir article de Loi : texte](#)

- **Télécharger des données cartes (tous les 28 jours)**
- **Télécharger des données tachygraphes (tous les 90 jours)**

Concrètement, il faut à minima :

- **une carte entreprise à commander chez HUB PRO TRANSPORT**
- **un outil de téléchargement**

Nous proposons des logiciels pour archiver et analyser les données (visualisation des heures, des infractions et des délits). Nos solutions sont en SAAS et nous travaillons avec des intégrateurs dans toutes les régions. Exemple avec un intégrateur dans tout le Sud de la France : [ici](#)





# GESTION EXTERNALISÉE DE LA TICPE



## 👉 COMMENT ACTIVEZ VOS DROITS EN 5 ÉTAPES

### 1 ) RDV avec un CONSEILLER RH TRANSPORT

- Nous vous confirmons votre éligibilité

### 2 ) MONTAGE DE VOTRE DOSSIER

- Nous ouvrons vos droits au remboursement "TICPE"

### 3 ) AUDIT TICPE

- Nos experts calculent le montant total à récupérer
  - Remboursement rétroactif

### 4 ) DÉPÔT DU DOSSIER

- Vous percevez votre premier remboursement

### 5) SUIVI DE DOSSIER

- Vous bénéficiez d'un suivi pour vos remboursements futurs







# POURQUOI NOUS CHOISIR ?

Notre cabinet d'Expertise Sociale est mandataire auprès des autorités concernées depuis plus de 13 ans .

## INTÉRÊTS POUR LE CLIENT

Tout est pris en charge par RH TRANSPORT

- ✓ **Gain de temps**
- ✓ **Fiabilité auprès des douanes ( >200 dossiers /an)**
- ✓ **Gain de trésorerie**
- ✓ **Rien à payer à l'avance, nous ne facturons qu'en cas de succès**



## INTÉRÊTS POUR LES ADHÉRENTS DE LA CNATP

- ✓ **Conseils et accompagnement spécifiques (domaines du TP)**
- ✓ **Conseils et accompagnement pour Solutions d'extraction des données légales**





# NOUS CONTACTER

Prendre rendez-vous avec un conseiller :

- **LIENS RDV : [ICI](#)**

Par téléphone : Conseiller RH TRANSPORT (TP/BTP)

**Ligne prioritaire : 07 82 86 61 71**

- ☎ : 04 13 33 35 25

Uniquement pendant l'audit TICPE

- ☎ : 09 66 92 90 42

Par e-mail : [ticpe.rhtransport@gmail.com](mailto:ticpe.rhtransport@gmail.com)

Adresse : 13 Rue Alphonse Daudet,  
13310 St-Martin-de-Crau

